



# Une ville... à la campagne Saint-Lin-Laurentides

900, 12<sup>e</sup> Avenue, St-Lin-Laurentides  
450 439-3130



>6564577

## Mot du Maire



Bonjour à vous tous citoyennes et citoyens,

Bon retour de vacances du temps des Fêtes, le conseil se joint à moi pour souhaiter santé et prospérité à tous les contribuables de la belle ville de Saint-Lin-Laurentides et tous nos vœux de Bonne et Heureuse Année 2016.

Les calendriers pour l'année 2016 ont été distribués par la poste en décembre dernier. Pour ceux et celles qui ne les ont pas reçus, vous pouvez vous les procurer en vous présentant à nos bureaux municipaux au 900, 12<sup>e</sup> Avenue.

Nous avons adopté le budget 2016 en décembre dernier avec un gèle de taxes et un gèle des salaires des élus. Nous avons travaillé très fort pour déposer un budget équilibré, tout en prenant compte des défis et des attentes de la population et le conseil en est très fier.

Le nouveau rôle d'évaluation sera en vigueur pour l'année 2016, 2017 et 2018, le tout a été fait selon les nouvelles normes en vigueur. La moyenne de l'évaluation du territoire de Saint-Lin-Laurentides a augmenté de 10.4%. C'est pourquoi nous avons ajusté le taux de taxation pour réduire à 0% l'augmentation de la moyenne.

Pour la plupart, il y aura diminution ou équivalence en comparaison avec le compte de taxe de l'année précédente. Cependant, il y aura aussi certain immeubles et terrains ainsi que des terres agricoles qui se verront ajuster à la juste valeur du marché.

Malgré l'hiver tardif, les employés de la ville travaillent très fort afin que les patinoires et notre belle glissade au Pavillon Desjardins puissent être fonctionnelles très bientôt, et ce, pour le plus grand plaisir des enfants. Profitez bien de la saison hivernale afin de sortir et de pratiquer vos activités préférées.

C'est avec plaisir que je vous invite le 20 février 2016 à notre troisième édition du Festi-Flocons de la ville de Saint-Lin-Laurentides, en partenariat avec les productions Méga-Animation. Plusieurs activités seront prévues tel qu'une tombola, un jeu de serpent & échelle géant, une projection de film, des feux d'artifice et plus encore. Vous êtes les bienvenues, venez nous rejoindre au Pavillon Desjardins pour du plaisir garanti. De plus, cet événement est gratuit pour tous.

Patrick Massé, maire

## NOUVEAU CALENDRIER 2016

Le nouveau calendrier 2016 vous a été distribué par la poste. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez vous le procurer à l'hôtel de ville situé au 900, 12<sup>e</sup> Avenue.

## REGLEMENTS CONCERNANT LE STATIONNEMENT

Nous tenons à vous rappeler quelques règles concernant le stationnement dans la ville de Saint-Lin-Laurentides, selon le **règlement #370-2011** et ses amendements:

### Article 27: Stationnement d'hiver

Il est interdit de stationner un véhicule routier sur les chemins publics entre 23h00 et 7h00 du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la ville.



### Article 43: Durée de l'infraction

Si une infraction dure plus d'un jour, l'infraction commise à chacune des journées constitue une infraction distincte et les pénalités édictées pour chacune des infractions peuvent être imposées pour chaque jour que dure l'infraction.

## SERVICE D'INCENDIE

Chaque année, les appareils de chauffage sont la cause de nombreux incendies. La plupart de ces incendies sont causés par une installation inadéquate ou un manque d'entretien. L'accumulation de crésote à l'intérieur des cheminées est responsable de nombreux incendies. Cette crésote est un sous-produit d'une combustion incomplète. L'humidité du bois ainsi que le manque d'air favorisent la formation de crésote à l'intérieur des tuyaux et de la cheminée. La présence de dépôt de suie ou de crésote de plus de 3mm d'épaisseur sur la paroi intérieure d'une cheminée indique qu'il faut procéder immédiatement à un ramonage, modifier dans certains cas le mode de combustion, et procéder à des inspections plus fréquentes. Pour éviter un feu de cheminée, ne brûlez que du bois sec, n'allumez pas votre feu avec du papier coloré ou glacé et ne vous servez pas de votre appareil comme un incinérateur à déchets. Faites ramoner votre cheminée une fois par année ou plus, selon l'utilisation, par un professionnel du chauffage au bois. Ne tenez jamais d'allumer votre feu avec de l'essence ou kérosène. Placez un grillage bien ajusté devant votre foyer afin de protéger le plancher des étincelles. Disposez des cendres chaudes dans un contenant métallique à l'extérieur de la maison pour une période d'au moins 72 heures.



Ronald Bruyère, Directeur Service incendie

## COLLECTES RESIDENTIELLES

Petit rappel concernant la cueillette des **ordures (bacs verts et noirs seulement)** qui se fera à toutes les semaines dans chacun des secteurs (Nord & Sud). Pour le recyclage et le compostage, consulter notre calendrier 2016. L'hiver est maintenant arrivé, c'est pourquoi nous vous demandons de placer vos bacs en bordure de rue à l'intérieur de votre entrée privée, de façon à ne pas nuire au déneigement des rues et de minimiser les bris de bacs roulants par l'entrepreneur affecté au déneigement. Il est important de mettre les bacs roulants de couleurs différentes de chaque côté de votre entrée (voir photo). Tous les résidents doivent absolument déneiger leurs bacs roulants après une tempête, sinon les employés affectés aux collectes ne le videront pas. Il est aussi de la responsabilité des citoyens de retirer les bacs en bordure de rues après la collecte afin de ne pas nuire à l'entretien des rues.



## RELAIS POUR LA VIE SAINT-LIN-LAURENTIDES 2016

Pour célébrer, rendre hommage et lutter contre le cancer...

Le recrutement de bénévoles pour le comité organisateur du relais pour la vie 2016 à Saint-Lin-Laurentides est toujours en cours. Participer à l'organisation de cet événement est une opportunité de contribuer à la lutte contre la maladie. Nous vous invitons à venir consacrer quelques heures de votre temps à la lutte contre le cancer!

**Vous désirez former votre équipe?** Il est possible de le faire dès maintenant en ligne au [www.relaispourlavie.com](http://www.relaispourlavie.com) ou par téléphone au 450-439-3130, poste 7271.

De plus, le comité organisateur est aussi à la recherche de survivants du cancer, afin de participer à l'ouverture de la marche du relais pour la vie 2016. Pour plus d'informations, communiquez avec Jessica Colpron au 450-439-3130, poste 7271.

## DÉPARTEMENT DES LOISIRS

### Camp (semaine de relâche)

Pour une troisième édition, la ville de Saint-Lin-Laurentides en partenariat avec les productions Méga-Animation fera vivre à vos enfants une semaine extraordinaire (29 février au 4 mars). Les inscriptions débutent lundi 18 janvier 2016 à 8h, et ce jusqu'au jeudi 18 février. Vous pourrez vous inscrire sur le logiciel d'inscription "sport plus" via votre carte citoyenne. Nous sommes disponibles du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h ainsi que le vendredi de 8h à 12h pour compléter votre inscription en personne.

### Camp de jour (d'été)

Le département des loisirs est à la recherche d'animateurs dynamiques pour faire vivre un été inoubliable aux jeunes enfants de Saint-Lin-Laurentides.

Le camp de jour se tiendra du 27 juin au 19 août 2016. Tous les jeunes de 16 ans et plus sont invités à envoyer leur CV à l'adresse suivante; [a.ruais@saint-lin-laurentides.com](mailto:a.ruais@saint-lin-laurentides.com) ou se présenter au département des loisirs (hôtel de ville) avant le 28 février 2016.

## POLITIQUE NATALISTE

À la naissance d'un 3<sup>e</sup> enfant et plus, une subvention de 1,000 \$ et plus est attribuée aux parents (certaines conditions s'appliquent). De plus, pour les nouveaux propriétaires ayant un ou plusieurs enfants : possibilité de subvention de 500\$ (construction neuve seulement). Pour informations, contactez Johanne Raymond au 450-439-3130 poste 7206.



## BIBLIOTHÈQUE

Veillez noter qu'il y aura le «TEMPS D'UN CONTE» pour les tout-petits de 3 à 5 ans, le 9 février prochain à 9h30, à la bibliothèque municipale de Saint-Lin-Laurentides. Veillez vous inscrire à la bibliothèque au 450-439-2486. **C'est gratuit.** Nous aimerions vous rappeler que pendant tout le mois de janvier ce sera une période d'amnistie, c'est-à-dire que les usagers dont les emprunts seront en retard pourront rapporter leurs livres sans frais, du 5 au 30 janvier 2016. Courez aussi la chance de gagner un dictionnaire.

